

PROJET PEDAGOGIQUE

Concernant le camp au sein du camping de l'écluse dans l'Ain

Du 21 au 25 juillet 2025.

Les centres sociaux Fidésiens.



Numéro de déclaration du séjour : 0690118CL000124.

Assurance Maif

Numéro de téléphone : 09 78 97 98 99

Identifiant : 2193802J



Sommaire

Introduction

1

1-Présentation du camp de l'écluse

2-Effectif prévus

3-Les dates du séjour

2

4-L'encadrement

5- Les besoins des enfants âgés entre 6 et 12 ans

6-L'organisation

3

6.1 La sécurité physique, morale et affective

6.2- point sécuritaire bobologie, PAI

6.3- L'inclusion des enfants en situation de handicap

6.4-Les temps de repas

- Menu de la semaine

4

6.5-Le rangement

6.6- Planning d'activités

5

6.7-La fiche de liaison

6

6.8-Prise de médicament

7-Les objectifs pédagogiques / opérationnels (développement durable)

8-Le fonctionnement du séjour

8.1- Durant le séjour

7

8.2- Le déroulement des journées pour les enfants

8.3- Déroulement de la journée pour l'équipe

8

8.4- Bilan

Annexes

La liste des choses à apporter

1/2

Les diplômes des personnes de l'équipe

3/4

Introduction :

L'Association des Centres Sociaux Fidésiens gère les deux centres sociaux de Sainte-Foy-Lès-Lyon : le Centre Social du Neyrard (siège social) et le Centre Social de la Gravière. Les activités se répartissent sur différents lieux.

Cette année, nous proposons un thème inspirant qui met en avant l'accueil de tous, sans exception. Notre centre social se réinvente pour briser les clichés et les étiquettes. Nous aspirons à être un lieu d'échange et de convivialité pour chacun, où la diversité est célébrée.

Le projet pédagogique fait l'objet d'un document qui précise les conditions d'organisation et de fonctionnement concernant le camp au sein du camping de l'écluse situé dans l'Ain. Celui-ci traduit les orientations de la mise en place du séjour.

Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il énonce la manière dont on souhaite accueillir les enfants. Il est fondé sur la recherche du bien-être de ce dernier, de leur épanouissement et de leur accès aux responsabilités de la vie en société.

Notre projet pédagogique et donc le texte de référence autour duquel les équipes se réuniront, pour construire le séjour, cela n'empêche pas de prendre en compte les envies des enfants au fur et à mesure que le séjour se déroulera ce qui favorisera le vivre ensemble qui est une forme de solidarité sociales, de tolérance et de civilité reposant sur des liens qui se déploient sur le plan du vécu et du quotidien entre les individus des différents groupes ou catégories de personnes (âge, sexe, ethnie, etc.)

1- Présentation du camping de l'écluse :

Le camping se situe dans le département de l'Ain, plus exactement au sein du chemin rural du dessous 01600 Parcieux. Contact : 04/78/98/06/32 mail : campingdelecluse@wanadoo.fr

Le camping dispose de 180 emplacements.

Les activités proposées : pêche, promenade à pied ou en vélo le long du chemin de halage, sorties excursions, sorties pédestres, accueil équestre avec pâture (parc à chevaux).

Les équipements :

- Aire de jeux (foot et volley)
- Terrain ombragé
- Laverie
- Pataugeoire
- Branchements électriques
- Parking
- Piscine
- Rivière
- Salle de jeux
- Parking autocar
- Piscine pleine air

2- Effectifs prévus :

Le séjour sera proposé au maximum à 20 enfants qui seront âgés de 7 à 11 ans.

3- Les dates du séjour :

Le séjour sera mis en place du 21 au 25 juillet 2025. Le départ se fera le lundi 21 juillet à 10H au sein de la place de la Gravière. Le retour aura lieu le vendredi 25 juillet à 16 h au sein de la place de la Gravière également.

4- L'encadrement :

Concernant la gestion du séjour les enfants partiront avec trois adultes, présentés ci-dessous.

- Laetitia Azzouz, diplômée du BPJEPS LTP, **responsable du séjour**.
- Marina Martin, **animatrice** diplômée du BAFA et CPJEPS.
- Naël Yazid, **animateur et surveillant de baignade** diplômé du BAFA et du BNSSA.

5- Les besoins des enfants âgés entre 6 et 12 ans :

Sur le plan physique, de 6 à 12 ans, la croissance ralentit, c'est la période de latence. C'est durant ce moment que se déroulent la perte des dents de lait et l'apparition des dents définitives. L'hygiène est acquise et doit être quotidienne.

Sur le plan du développement psychologique, en revanche, c'est une période très riche. Les enfants ne confondent plus le réel et l'imaginaire, raisonnent et développent leur personnalité. Le besoin de l'adulte référent ne passe plus par une dépendance physique et la satisfaction des nécessités fondamentales. Aussi peut-on avoir tendance à être moins attentif et moins présent. Mais l'enfant a besoin d'une sécurité affective et cognitive. Il se pose de nombreuses questions sur sa vie, le monde, la société. Il réclame des explications rationnelles pour tout et prend conscience que les actes ont une conséquence. C'est le début de la conscience morale, il intègre ce qui est permis, mal, bien ou défendu.

Le développement affectif : susceptible, sensible notamment à la justice, à la nature, fait une grande confiance à l'adulte pour détenir les réponses à ses questions et lui apporter du réconfort, a besoin de sécurité et d'affection mais de moins en moins en public. Il s'identifie au sexe identique, à travers ses choix de héros, métiers,... L'enfant développe aussi un esprit de contradiction et sa personnalité, notamment son identité sexuelle.

La socialisation s'affirme fortement : nouvelles règles, nouveaux référents, l'enfant a besoin de se mesurer aux autres, il développe son esprit de compétition et tente l'emploi du mensonge. Des affinités apparaissent, et aussi des inimitiés, avec un désir privilégié d'appartenance à un groupe de même sexe. L'enfant est de plus en plus indépendant dans son rapport à l'extérieur, aux autres Il devient plus pudique.

Nous devons pendant cette période, établir des repères clairs, fixes et précis, un environnement auquel il s'identifie et qui l'aide à construire son cadre de référence. C'est le moment de répéter les interdits et de ne plus déroger à la règle établie, mais aussi de veiller à être un modèle, d'être cohérent et pédagogique pour ne pas éveiller un sentiment d'injustice. Il importe également de favoriser son autonomie tout en étant disponible pour répondre à ses attentes. Lui donner des responsabilités est un bon outil pour éveiller son intérêt et favoriser sa compréhension des fonctionnements familiaux. C'est une période transitionnelle, l'enfant veut être traité comme un grand et une personne autonome mais ne refuse pas quelques régressions. Nous devons nous adapter à ses besoins qu'il sait dorénavant exprimer, sans relever ses contradictions.

Sur le plan intellectuel, entre 6 et 12 ans, l'enfant développe sa dextérité, ses capacités de concentration. D'où l'importance d'une bonne qualité de sommeil et d'alimentation. Il a besoin de se dépenser aussi et apprend à gérer son temps.

C'est la période des apprentissages fondamentaux, lecture, écriture, du raisonnement,... Son attention va passer de 15 minutes à 8 ans à 30 minutes à 10 ans, le double pour des temps de jeu.

Il aime les jeux collectifs, coopératifs et de compétition, les jeux de construction, d'adresse, de découverte, les activités manuelles, le déguisement.

6- L'organisation :

6.1 La sécurité physique, morale et affective :

La sécurité des enfants repose à la fois sur le cadre du ministère de tutelle de jeunesse et sport et de l'équipe. Celle-ci doit être en capacité d'évaluer les risques et de faire en sorte de les minimiser. Nous sommes attentifs au fait que chaque enfant puisse évoluer et prendre plaisir au sein du séjour en toute sécurité physique. Nous porterons également la sécurité affective et morale comme un caractère indispensable dans la prise en compte de l'enfant :

- Mettre en place les règles de vie élaborées avec les enfants tout en respectant la réglementation.
- Présenter des activités spécifiques pensées et élaborées en fonction de l'âge et des possibilités des enfants.
- Avoir une attitude responsable face aux enfants.

6.2- point sécuritaire bobologie, PAI :

Les médicaments seront administrés seulement avec une copie du PAI de l'enfant, ou avec une ordonnance. Des trousseaux à pharmacie seront à la disposition des animateurs (PSC1) celles-ci seront composées de :

- Désinfectants, compresses stériles, pansements, gants à usage unique, une pince à épiler, de la crème solaire protection 50.

En cas d'accident nécessitant les secours votre enfant sera amené aux urgences du centre hospitalier du Haut Bugey joignable au 04/74/73/10/01.

En cas de « petite maladie » (fièvre, vomissements...) Laetitia se chargera de contacter le médecin le plus proche pour une prise en charge de l'enfant :

- | | | |
|---------------------------------------|----|------------------------------------|
| - Dr Delphine Manent Sellier Pédiatre | | - Centre hospitalier du haut Bugey |
| 60 place de la Mairie 01390 Civrieux. | OU | 04/74/73/10/01 |
| 04/78/98/67/41 | | |

En cas de visite chez le médecin les parents seront contactés.

6.3 L'inclusion des enfants en situation de handicap : Les enfants en situation de handicap peuvent être accueillis au sein de la colonie si l'handicap permet à l'enfant de se déplacer et d'être mettre de ces actes.

Une attention particulière sera portée à ces enfants pour qu'ils puissent participer à leurs rythmes au bon fonctionnement des activités. L'équipe pédagogique prendra le temps d'expliquer et d'accompagner l'ensemble des enfants.

6.4 Les temps de repas :

Les petits déjeuners et les différents repas seront achetés en amont et conservés sur place avec un espace dédié à cela. Nous serons munis d'un frigo pour respecter la chaîne du froid des denrées fraîches. Les enfants seront sollicités pour la préparation des repas. Nous serons vigilants à respecter les règles d'hygiène liées à l'alimentation en mettant en place une traçabilité des aliments consommés durant la semaine, et une hygiène renforcer lors de la préparation des repas. Cela peut être demandé en cas de contrôle de jeunesse et sport ou même en cas de contrôle des services d'hygiène.

Les conditions de pleine air font que les installations sanitaires sont plus précaires que dans les situations habituelles d'accueil de loisirs. Il n'en demeure pas moins que l'attention la plus vive doit être portée à l'hygiène des enfants et particulièrement au lavage des mains.

Les enfants sont le plus souvent conduits à préparer leurs repas. Il est indispensable de leur apprendre les bons gestes du lavage des mains et de les sensibiliser à la nécessité de les réitérer chaque fois que les mains ont été souillées, particulièrement au cours de la préparation des repas.

Préconisations : Etant donné que les enfants peuvent être impliqués dans les préparations, il est essentiel de :

- Leurs enseigner les bons gestes du lavage et du séchage des mains et de mettre à leur disposition pour ce faire le matériel nécessaire.
- Leur faire prendre conscience qu'il est normal de se laver plusieurs fois les mains au cours de la préparation du repas.

Lors de pique-nique en dehors des points d'eau potable, les enfants se laveront les mains avec du gel hydrologique.

Menu de la semaine :

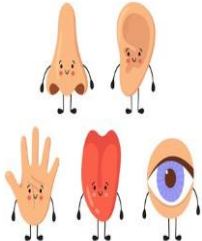
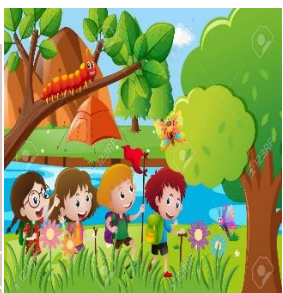
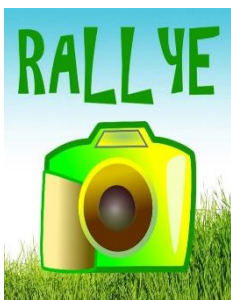
	Lundi 21 juillet	Mardi 22 juillet	Mercredi 23 juillet	Jeudi 24 juillet	Vendredi 25 juillet
Petit déjeuner.		Choco + yaourt et fruit.	Lait céréales + Fruit	Crêpes Nutella + salade de fruit.	Yaourt à boire + madeleines et fruit.
Repas du midi.	Pique-nique fourni par les familles.	Carotte rappé Omelette / riz à la tomate. Fromage/ ile flottante.	Pique-nique : Chips Pain tranche de viande. Fruit / mini brownie.	Cèleri rémoulade Vape thon salade légumes. Flan et fruit.	Betterave dés de fromage Ravioli végétarien tranche de viande. Fruit / Mister Feeze
Repas du soir.	Salade de concombre Pates pesto poisson pané Danette / Fruit.	Salade verte Epinard tranche de viandes. Salade de fruit.	Salade de tomates Blé ratatouille / poisson sauce au beurre. Fromage blanc confiture.	Taboulé Petit pois/ carotte + Galette de pommes de terre. Tiramissu	

6.5 Le rangement :

Pour pouvoir stocker au mieux les différents éléments que nous allons utiliser tout au long de la semaine tels que l'alimentation, les jeux, la pharmacie... Nous allons utiliser des malles qui seront mises dans une tente dédiée qu'à cela, où les enfants ne pourront y accéder.

6.6 Planning d'activités :

Les animateurs et la responsable du séjour ont pu se voir à plusieurs reprises pour pouvoir travailler ensemble sur ce qui va être proposé aux enfants. Une programmation a pu être établie, vous la retrouverez ci-dessous.

	Lundi 21 juillet	Mardi 22 juillet	Mercredi 23 juillet	Jeudi 24 juillet	Vendredi 25 juillet
Matin	Installation sur le camp, repérage des différents lieux. 	Olympiades sportif. 	La chasse des sens.  shutterstock.com - 201099466	Observation des petites bêtes. 	Désinstallation du camp. 
	R	E	P	A	S
DE 13H30 A 14H00 Mise en place d'un temps calme : sieste, jeux calme...					
Après-midi	Parcours de relais  Goûter Piscine 	Randonnée  Goûter Piscine 	Pêche.  Goûter Piscine 	Rally photo nature.  Goûter Piscine 	Piscine  Goûter Départ 
Veillées	blind test.	Jeux de sociétés.	A la recherche des étoiles. (jeu de piste + observations des étoiles).	La boom !!!!! Apporter un déguisement	

6.7 La fiche de liaison :

Lors de l'inscription au secrétariat, nous demandons aux familles de compléter une fiche de liaison, document obligatoire qui mentionne toutes les informations d'ordre médical et alimentaire susceptibles d'aider à mieux connaître l'enfant et pouvoir effectuer un suivi sanitaire. De plus, la fiche de liaison permet de définir les personnes susceptibles de venir chercher l'enfant. Les parents doivent nous avertir dès le départ du lundi 21 juillet si une autre personne vient le récupérer le vendredi 25 juillet.

6.8 Prise de médicament :

L'équipe d'animation n'est pas habilitée à délivrer des médicaments aux enfants, sauf sur ordonnance d'un médecin et avec une ordonnance fournie par la famille.

7- Les objectifs pédagogiques / opérationnels :

Sur le camp, les enfants vivront une aventure en pleine nature. Ils apprendront à installer leur tente, à préparer les repas et à organiser la vie en groupe. Chaque jour, ils participeront à des activités qui les rendront plus autonomes, comme les jeux d'orientation, la gestion du quotidien.... Ils verront comment vivre avec moins, en limitant les déchets et en respectant les ressources. Le tri, le compost, la vaisselle réutilisable et la fabrication d'objets à partir de matériaux naturels feront partie de leur quotidien. Le camp les sensibilise au développement durable à travers des gestes simples et concrets. Ils découvriront aussi la richesse de la nature : plantes, insectes, oiseaux, rivière. Ils auront l'occasion d'apprendre à pêcher, dans le respect de l'environnement, et de comprendre le cycle de l'eau. Pour se rafraîchir et s'amuser, des temps à la piscine seront proposés, toujours encadrés et sécurisés. En fin de journée, des veillées nature seront organisées : observation des étoiles, histoires autour du feu, écoute des sons de la nuit, balades nocturnes à la lampe frontale. Ces moments calmes et magiques renforceront leur lien avec le vivant. Ce qu'ils verront, c'est un autre rythme, plus simple, plus calme, plus libre. Un camp où l'on apprend à faire seul, à vivre ensemble, et à respecter la nature avec moins de déchets

- Favoriser l'autonomie en groupe et de façon individuelle :

Opérationnel : Les activités et les autres temps de la journée ont été réfléchis pour que les enfants soient le plus autonomes possible. *Voici quelques exemples :* Installation des tentes se fera par groupes, d'enfants cela pour favoriser l'autonomie et la cohésion de groupe ; Lors des différents temps de repas, les enfants devront participer à tour de rôle à la mise en place des couverts, avec une participation également sur le débarrassage, la vaisselle. Les enfants vivront à leurs rythmes en apprenant à faire seul sous la vigilance de l'adulte, ce qui pourra leur servir au sein de leur quotidien.

- Favoriser la réduction de l'impact environnemental :

Opérationnel : Lors de cette semaine, les enfants seront sollicités pour faire le tri des déchets, les activités seront mises en place soit avec des éléments de la nature, soit avec du matériel recyclé. L'équipe aura une réflexion sur comment apporter des notions à ce niveau-là ; telles que l'impact du fait de laisser couler l'eau sous la douche, ou même en fessant la vaisselle.

- Favoriser la reconnexion à la nature :

Opérationnel : L'installation des tentes se fera sur une pelouse, les activités en plein milieu de la nature. Durant cette semaine, nous prendrons le temps d'être dans l'observation des fleurs, des petites bêtes..... Ce qui n'est pas forcément l'environnement des enfants accueillis pour ce séjour.

8-Le fonctionnement du séjour :

En amont :

Une réunion d'information sera mise en place avec les enfants et les familles concernées le mardi 15 juillet de 18h00 / 19h à la ferme des Razes.

Ordre du jour :

- Présentation des équipes.
- Présentation des enfants.
- Explication sur le séjour (présentation du camping, présentation du projet pédagogique, horaire de départ et de retour, réglementation PAI, médicament).
- Présentation de la programmation de la semaine.
- Place aux questions.

8.1- Durant le séjour :

Le départ sera prévu le lundi 21 juillet à 10h00 au sein de la place de la Gravière. Un pique-nique sera demandé aux familles.

8.2- Le déroulement des journées pour les enfants :

7h30 / 9h Lever échelonné.

8H / 10h Temps calme (mise en place de jeux calmes : uno, dessin, puzzles...)

10h / 11h mise en place de l'activité du matin.

11h / 12h temps libre Les enfants pourront proposer ce qu'ils aimeraient faire (observer les petites bêtes, partir en balade ou même préparer le repas...) cela sous l'encadrement des adultes.

12h / 13h15 Repas, celui-ci sera préparé avec les enfants à tour de rôle.

13h15 / 13h30 Rangement du temps du repas, vaisselle.

13h30 / 14h Temps calme : sieste, lecture, dessin...

14H / 16h15 Mise en place de l'activité de l'après-midi.

16H15 / 16H30 Goûter

16H45 / 18H Piscine

18h / 19h temps libre ou préparation du repas.

19h / 20h Repas.

20h / 20h30 Douches.

20h30 / 21h15 Veillée.

21h30 Couché.

8.3- Déroulement de la journée pour l'équipe :

7h30 / 9h Lever échelonné : deux adultes à tour de rôle.

8H / 10h Temps calme : deux adultes à tour de rôle.

10h / 11h mise en place de l'activité du matin : toute l'équipe.

11h / 12h temps libre : deux adultes à tour de rôle. Le troisième adulte sera avec un groupe sur la préparation du repas.

12h / 13h15 Repas toute l'équipe.

13h15 / 14h Temps calme toute l'équipe.

14H / 16h15 Mise en place de l'activité de l'après-midi pour toute l'équipe.

16H15 / 16H30 Goûter toute l'équipe.

16H45 / 18H Piscine toute l'équipe.

18h / 19h temps libre deux adultes / préparation du repas un adulte.

19h / 20h Repas toute l'équipe.

20h / 20h30 Douches toute l'équipe.

20h30 / 21h15 Veillée deux adultes à tour de rôle.

21H30 Couché deux adultes à tour de rôle.

L'équipe va créer un compte « WatsApp », ce qui permettra aux enfants de joindre les familles en visio. Les animateurs prendront le temps, à tour de rôle, d'appeler les familles en visio en présence de l'enfant concerné.

MERCI DE NE PAS CONTACTER L'EQUIPE SAUFF EN CAS D'URGENCE.

Tout au long du séjour les enfants vont réaliser un journal de bord en version papier comme souvenir du séjour.

8.4- Bilan :

Un bilan sera proposé de façon écrite aux familles cela nous permettra de pouvoir améliorer la qualité des prochains séjours.

L'argent de poche et les téléphones ne sont pas autorisés.

Tous les effets de valeurs apportés sur le camp restent sous la responsabilité de l'enfant.

ANNEXES

Liste des affaires à apporter :

Chers parents,

Afin de préparer au mieux le séjour de votre enfant au mini-camp « Colos Apprenantes », vous trouverez ci-dessous la **liste complète du trousseau** à constituer. Ce trousseau est pensé pour garantir le **confort, l'autonomie et la sécurité** des enfants durant leur séjour, en lien avec les activités proposées (vie en plein air, baignades, apprentissages pratiques...).

Certains éléments sont spécifiques à la vie en collectivité et aux nuits sous tente. Nous vous indiquons également des **suggestions d'achat pratiques** (par exemple chez Décathlon), avec des **tarifs moyens**, afin de vous accompagner dans cette préparation.

Nous vous remercions de **bien marquer les affaires au nom de l'enfant**, de cocher les colonnes de suivi avec lui, et de remettre la valise le jour du départ avec le trousseau complété.

COUCHAGE

Article	Quantité demandée	Chek avec l'enfant et animateur (début de séjour)	Chek avec l'enfant et animateur (Fin de séjour)
Sac de couchage (Décathlon ~19,99 €)	1		
Tapis de sol mousse (Décathlon ~7,99 €)	1		
Coussin ou petit oreiller	1		
Couverture légère (facultatif)	1		

VÊTEMENTS DE JOUR & NUIT

Article	Quantité demandée	Chek avec l'enfant et animateur (début de séjour)	Chek avec l'enfant et animateur (Fin de séjour)
T-shirts	5		
T-shirt manches longues	1		
Shorts	3		
Pantalons / joggings	2		
Sweat ou polaire	1		
Pyjamas / tenues de nuit	2		
Tenue chaude pour la nuit	1		
Culottes / slips	6		
Chaussettes	6		
Baskets	1		
Sandales / tongs	1		
Chaussures fermées, de type basket (marche)	1		
Casquette / chapeau	1		
Lunettes de soleil	1		
Bonnet léger (selon météo)	1		

HYGIÈNE & TOILETTE

Article	Quantité demandée	Chek avec l'enfant et animateur (début de séjour)	Chek avec l'enfant et animateur (Fin de séjour)
Brosse à dents + dentifrice	1		
Savon ou gel douche	1		

Les diplômes des personnes de l'équipe :

Naël Yazid

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

 
Scanner le code ci-dessous
pour vérifier la conformité
du diplôme sur www.ffss.fr

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE SECOURISTE - PSE 1

Paris, le 31 décembre 2021

- Vu le décret 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
- Vu l'arrêté du 24 août 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » ;
- Vu l'arrêté du 26 mai 1993 portant agrément à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme pour diverses unités d'enseignement de sécurité civile ;
- Vu la décision d'agrément n° PSE 1 - 0810 C 75 I délivrée le 8 Octobre 2021 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » ;
- Vu le procès-verbal de formation n° F-2021-19115 en date du 31 décembre 2021 ;

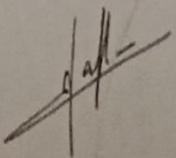
Le président, déclarant que

M. Naël YAZID
né le 31 décembre 2004 à Lyon (69)

remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de secouriste, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 août 2007 modifié susvisé,

délivre à M. Naël YAZID le présent certificat de compétences

PSE1 - FFSS - N° 2022/121550


Bernard Rapha

10/07/2025 16:35

Marina Martin

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

B A F A

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

LE RECTEUR DE REGION ACADEMIQUE,

Vu l'article D. 432-11 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2015 modifié relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs ;

Vu la délibération du jury en date du : 16/09/2021

DÉLIVRE

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs

À

Madame Marina MARTIN

Né(e) le : 29 septembre 2003

à : Vaulx-En-Velin (69)

BREVET N° :

QUALIFICATION OBTENUE :

N° DE QUALIFICATION:

BA 069 21 10642

e 21/09/2021 à LYON

le recteur de région académique
Directeur académique des services de l'Éducation Nationale du Rhône
et par délégation
Le Chef du Service Départemental à la Jeunesse et à l'Environnement du Rhône

10/07/2025 16:35

Laetitia Azzouz

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

BREVET PROFESSIONNEL

DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Spécialité Loisirs tous publics

est attribué en application de l'arrêté de spécialité du 24/02/2003

à Madame Laëtitia AZZOUZ (Numéro NJS : NJS00235562C)

né(e) le 05/05/1990 à SAINT-ETIENNE (Loire)

N° du diplôme BPARA180138

Signature du titulaire

A Lyon, le 14 février 2018

La Directrice Régionale et Départementale
de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Isabelle DELAUNAY

RNCP niveau IV – EQF niveau 4

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

086564

IMPRIMERIE NAT

10/07/2025 16:29

